



Coordination du Système des Nations Unies au Niger

REVUE A MI PARCOURS
UNDAF 2004-2007

COMMUNIQUÉ FINAL

29 novembre 2006

1. Du 28 au 29 novembre 2006 s'est tenue au Palais des congrès de Niamey la revue à mi parcours du Plan Cadre d'Assistance au Développement (UNDAF) 2004 – 2007. L'organisation de cet atelier a été confiée à une équipe conjointe composée de cadres de l'administration nigérienne et du Système des Nations Unies.

2. Cette session a été co-présidée par S.E.Mme AÏCHATOU MINDAOUDOU, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine et M. Michele FALAVIGNA, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies.

3. Ont pris part à la cérémonie d'ouverture de l'atelier, outre les participants, les personnalités suivantes : des membres du Gouvernement et des hautes institutions de l'Etat, des Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales, le Gouverneur de la Région de Niamey, les membres de l'Equipe Pays, des Conseillers des Cabinets du Président de la République et du Premier Ministre et les Maires des Communes de la Communauté Urbaine de Niamey.

4. Y ont également pris part, des Secrétaires Généraux des Régions, des représentants des ministères, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et de la société civile, et des Coordonnateurs et experts des programmes et projets financés par les agences du système des Nations Unies.

5. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'Allocution de Son Excellence Madame AÏCHATOU MINDAOUDOU, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine, précédée par l'allocution de bienvenue de M. Michele FALAVIGNA, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies.

6. Dans son allocution de bienvenue, le Coordonnateur Résident a exprimé la satisfaction de l'Equipe Pays de se retrouver avec l'ensemble de ses partenaires pour apprécier le niveau de réalisation des priorités et objectifs retenus dans l'UNDAF.

7. Passant en revue les progrès accomplis au cours des deux premières années de mise en œuvre de l'UNDAF, le

Coordonnateur Résident a souligné que des progrès significatifs ont été constatés au niveau de tous les effets UNDAF. Il a en outre relevé que plus de 145.710.000 dollars US, soit 75.000.000.000 de FCFA ont été décaissés, auxquels s'ajoutent les financements de la Banque Mondiale et du FMI sous forme d'appui budgétaire et d'aide - projets. Il a enfin noté les perspectives ouvertes à l'UNDAF par la révision de la SRP, la Déclaration de Paris et le récent rapport du Panel de Haut Niveau sur la cohérence du SNU.

8. Dans son allocution d'ouverture, Son Excellence Madame AÏCHATOU MINDAOUDOU, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine a précisé que la présente Revue à mi parcours de l'UNDAF se tient à un moment où le Gouvernement, avec l'appui de l'ensemble de ses partenaires, s'achemine vers la finalisation de la révision de la SRP. Relevant le faible niveau de l'APD allouée au Niger, elle a souhaité un accroissement substantiel de l'aide et une programmation convergente et efficace des actions des Agences du SNU pour mieux accompagner le Niger dans sa longue marche vers l'éradication de la Pauvreté.

9. Après les allocutions d'ouverture, six présentations ont été livrées aux participants.

Une présentation de Mme Maria Helena SEMEDO, Représentante de la FAO sur les objectifs et les résultats attendus de l'Atelier pour rappeler aux participants le contexte de la revue, ses objectifs spécifiques, les résultats attendus, l'organisation et la méthodologie de travail.

Une 2^e présentation par le Spécialiste à la Coordination du SNU a porté sur la réforme et le processus de formulation de l'UNDAF pour rappeler aux participants ses caractéristiques et le cadre participatif qui a sous-tendu son élaboration et son adoption.

Une 3^e présentation par le consultant sur l'évaluation du processus UNDAF qui a mis en exergue ses forces et faiblesses, notamment l'insuffisance des mécanismes de coordination et de suivi.

Après ces exposés généraux, il s'en est suivi trois présentations thématiques axées sur les domaines de coopération de l'UNDAF:

- 1) sécurité alimentaire par le coordonnateur de la cellule des crises alimentaires ;
- 2) services sociaux de base par le DEP du MSP/LE ;
- 3) bonne gouvernance et croissance durable mieux répartie par le Commissaire chargé du Développement au MEF.

Chacune de ces présentations thématiques s'est appesantie sur la pertinence des effets UNDAF dans le contexte actuel, les résultats atteints illustrés par des indicateurs, les impacts et les changements qualitatifs, les réalisations financières et des recommandations pertinentes.

Au niveau de la sécurité alimentaire, il est ressorti la très forte mobilisation des ressources pour faire face à la gestion de la crise alimentaire de 2005, la gestion concertée de la crise alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGA), et la nécessité d'accroître l'allocation des ressources dans ce domaine.

Au niveau des services sociaux de base, les indicateurs révèlent des progrès notables. Cependant, les efforts doivent être renforcés dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, et surtout la prise en charge des enfants atteints de malnutrition.

Au niveau de la gouvernance et croissance mieux répartie, la mise en œuvre de l'UNDAF a contribué aux impacts et changements significatifs suivants : 1) le renforcement de l'expertise nationale en matière de formulation de politiques et de stratégies ; 2) le renforcement des dispositifs stratégique et la mise à jour des données et indicateurs socio-économique ; 3) la mise en place du cadre institutionnel de la décentralisation et la consolidation de la paix, de la démocratie et de l'Etat de droit.

10. Du débat général, il ressort que des avancées significatives ont été enregistrées dans les trois domaines de coopération de l'UNDAF ainsi que dans les thématiques transversales (environnement, VIH/Sida, emploi, genre, renforcement des capacités et communication).

11. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer la prise en compte du genre dans tous les effets UNDAF, d'accroître les allocations des ressources en faveur de la sécurité alimentaire et de l'emploi en particulier des jeunes et de faire du rapport national sur le développement humain un véritable outil de plaidoyer et de mobilisation de ressources en faveur de la SRP et des OMDs.

12. En outre, il a été souligné la nécessité impérieuse d'investir davantage dans la maîtrise de la croissance démographique compte tenu de son poids sur l'offre globale des services sociaux de base.

13. Les travaux se sont poursuivis au sein de quatre commissions : sécurité alimentaire, services sociaux de base, gouvernance et croissance mieux répartie et mécanisme de coordination et de suivi de l'UNDAF .

Les trois premières commissions avaient pour mandat :

- 1 Apprécier la pertinence des effets UNDAF par rapport à l'évolution du contexte
- 2 Apprécier les résultats atteints
- 3 Formuler des recommandations

La 4^{ème} commission avait pour tâche spécifique de traiter des questions liées à la coordination et au suivi évaluation de l'UNDAF

La Revue a formulé des Recommandations générales :

- 1) S'assurer d'une meilleure articulation entre les effets UNDAF, les OMDs et les priorités de la SRP II ;

- 2) Mettre en place un groupe de travail Gouvernement/SNU/Société Civile, pour la validation des variables et indicateurs entrant dans le cadre du calcul de l'IPH et l'IDH et prendre les dispositions idoines pour leur prise en compte dans le prochain rapport mondial sur le développement humain (RMDH) ;
- 3) Prendre en compte la dimension genre et droits humains dans le processus de programmation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de l'UNDAF ;
- 4) Contribuer à la vulgarisation, à l'appropriation, et à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris ;
- 5) impliquer davantage la société civile dans la mise en œuvre de l'UNDAF ;
- 6) Favoriser davantage la synergie/complémentarité des interventions en vue de maximiser leur impact, notamment à travers une programmation conjointe inter agence du SNU ;
- 7) Communication
- 8) Intégrer davantage la dimension régionale dans les différents effets UNDAF.

Des recommandations spécifiques ont également été formulées

Au niveau de la sécurité alimentaire :

- 1) Appuyer la mise en place du dispositif national en recherche /formation/vulgarisation se basant sur un plan de renforcement des capacités ;
- 2) Institutionnaliser les systèmes de micro-crédits garantissant la proximité et la durabilité du crédit, notamment chez les plus vulnérables ;
- 3) Promouvoir des stratégies locales et différenciées en matière de sécurité alimentaire notamment par la maîtrise de l'eau, l'intensification, l'utilisation d'intrants plus performants (semences améliorées à cycle court, formation paysanne, etc.) ;

- 4) Renforcer les ressources financières et humaines pour améliorer la sécurité alimentaire avec un effort particulier à l'endroit des femmes ;
- 5) Pérenniser le système de gestion de l'information humanitaire et la gestion des bases de données.

Au niveau des services sociaux de base

- 1) Prendre en compte la problématique nutritionnelle en tant que problème général de développement ;
- 2) Renforcer le plaidoyer pour l'adoption et l'application des textes relatifs au Protocole additionnel à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes et le Projet de Loi sur le mariage et le divorce afin de poursuivre les efforts de promotion du statut de la femme et son intégration dans le processus de développement ;
- 3) Privilégier des actions spécifiques en faveur de l'assainissement du milieu en vue de réduire l'incidence de certaines maladies (palu, diarrhée, choléra, etc.) ;
- 4) Intensifier la mobilisation des ressources en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA ;
- 5) Renforcer la lutte contre le paludisme pour réduire la mortalité infanto-juvénile et maternelle surtout en milieu rural ;
- 6) Prendre en compte les autres niveaux d'enseignement (secondaire, supérieure, alphabétisation) dans l'effet UNDAF.

Au niveau de la gouvernance et croissance durable mieux répartie :

- 1) Poursuivre et étendre le renforcement des capacités de gouvernance locale ;

- 2) Appuyer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits, la promotion de la paix, de la démocratie et de l'Etat de droit et lutte contre la corruption ;
- 3) Appuyer l'élaboration d'une vision à long terme pour le développement du Niger.
- 4) Mettre un accent particulier sur la promotion de l'emploi en particulier des groupes vulnérables comme facteur essentiel de lutte contre la pauvreté

Au niveau de la coordination et du suivi

- 1) Mettre en place un Comité Technique de suivi de l'UNDAF composé de la Task Force et élargie à la partie nationale à travers le SP/SRP ;
- 2) Placer la coordination technique de l'UNDAF auprès du SP/SRP et du ME/F, la coordination institutionnelle auprès du MAE/C/IA, et la coordination politique auprès du Comité de Pilotage de la SRP ;
- 3) Mettre en place des Groupes Thématiques PTF/GdN/Soc Civ. en fonction des OMD dans le cadre du suivi de l'UNDAF et de la SRP ;
- 4) Mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités institutionnelles et humaines nationales pour la mise en œuvre de l'UNDAF ;
- 5) Aligner les indicateurs de l'UNDAF avec ceux de la SRP dans le cadre de la Task Force ;
- 6) Organiser une revue annuelle globale sur la mise en œuvre de l'UNDAF/CPAP/APP ;
- 7) Renforcer la programmation conjointe, renforcer la synergie, et réduire la dispersion au niveau des interventions des agences du SNU.

Fait à Niamey, le 29 novembre 2006